

Vente à distance :

Le consommateur dispose de 14 jours pour renoncer à son engagement par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR) à partir de la conclusion du contrat. Si le jour d'expiration du délai est un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prolongé jusqu'au lundi ou le lendemain du jour férié.

À l'attention du club FITNESS PARK de

Adresse du club :

Je notifie par la présente ma rétractation du contrat d'abonnement ci-dessous :

Numéro du contrat ou de la commande :

Nom du client :

Adresse du client:

Signature du client

Signature du professionnel :

Date :

Un exemplaire à remettre au client et un exemplaire à conserver par le professionnel.